
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 8 mars 2016, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Vacance :

Poste vacant, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2016-091

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Point retiré :

- Mairie – Arrêt des rémunérations additionnelles non conformes versées pour des « comités/commissions » et remboursement des sommes versées en trop

Points ajoutés

Mairie – Acceptation de l'offre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Délégation d'un observateur

Trésorerie – Acceptation des travaux d'Hydro-Québec pour le déploiement d'une nouvelle ligne électrique dans le secteur des Campus intercommunautaires et autorisation pour le paiement de la facture

Séance de consultation publique – DDM – 215, rue de Bordeaux

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 FÉVRIER 2016 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 17 février 2016.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 9 MARS 2016 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR



2016-092

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 9 MARS 2016 – ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 9 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2016-070** Approbation du répertoire de fournisseurs pour le service de réparation de conduites et de suspensions pour les camions de la Ville (VQ-48170)
- CU2016-005** Entente entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* pour la mise en valeur de la capitale nationale
- DE2015-167** Entente entre la Ville de Québec et *ABB inc.*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Démonstration de cinq produits industriels*, dans le cadre du *Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec*
- DE2015-199** Entente entre la Ville de Québec et *Solucycle Gestion des matières organiques inc.*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Démonstration de la technologie Solucycle*, dans le cadre du *Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec*
- EN2016-004** Troisième avenant au protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, intervenu le 8 octobre 2008, relatif au *Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol)* et modifié les 23 septembre 2009 et 25 novembre 2010
- EU2016-003** Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Lévis, concernant la fourniture de services de réception de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées
- FN2016-002** Dépôt, par la trésorière, du rapport déterminant les conclusions d'un emprunt, par obligations, d'un montant de 47 000 000 \$, daté du 23 février 2016, dont l'adjudication a été effectuée le 8 février 2016
- AP2016-096** Adjudication d'un contrat pour l'achat de poteaux en béton (VQ-47886)
- AJ2016-008** Règlement hors cour relativement au dossier SAI-Q-178195-11-10 (*Ville de Québec c. Evonik Degussa Canada inc.*)
- AP2016-066** Approbation du répertoire de fournisseurs pour le service de location de véhicules sans chauffeur (VQ-47991)
- AP2016-106** Adjudication d'un contrat pour des travaux d'arboriculture à tarif horaire (VQ-8131)
- AP2016-107** Renouvellement de l'entente en soutien bureautique entre la Ville de Québec et le *Centre de services partagés du Québec*, pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017 (dossier 45443)
- AP2016-112** Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien pour l'application *Symphony* et des licences *Oracle* associées aux

bibliothèques de Québec, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 (dossier 47419)

- AP2016-113** Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines (V.I.P.), pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 (dossier 42418)
- DE2016-016** Entente entre la Ville de Québec et la *Corporation de développement économique communautaire de Québec*, relativement au versement d'une subvention
- DE2016-017** Entente entre la Ville de Québec et *Fonds 2*, relativement au versement d'une subvention pour l'accompagnement des personnes porteuses d'un projet d'entreprise
- DE2016-023** Entente entre la Ville de Québec et la *Société de promotion des alcools et de la gastronomie*, relativement au versement d'une subvention pour la tenue de l'événement *Québec Exquis!*, édition 2016
- TI2015-107** Appropriation de 485 500 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TI2015-109** Appropriation de 810 350 \$ à même le fonds général de la Ville
- LS2016-011** Appropriation de 7 500 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- BT2015-060** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux feux de circulation*, R.A.V.Q. 1028
- PC2015-078** *Règlement de l'agglomération modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise-Pascal, du boulevard du Versant-Nord et de la rue Mendel*, R.A.V.Q. 1031
- SI2016-012** *Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à la relocalisation des activités policières et Cour municipale hors de l'actuelle centrale de police du parc Victoria et les frais y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1043
- PC2016-009** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réaménagement d'une partie de la route de l'Église et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1044

De donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2016-093

MAIRIE – ACCEPTATION DE L'OFFRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE – DÉLÉGATION D'UN OBSERVATEUR

CONSIDÉRANT la lettre du sous-ministre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire datée du 8 mars 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre du sous-ministre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire contenue dans sa lettre du 8 mars 2016, à savoir de déléguer un observateur qui ira s'enquérir de la situation et proposer, le cas échéant, des pistes de solutions pour faciliter la réconciliation des points de vue,

Adopté à l'unanimité, le président vote



2016-094

TRÉSORERIE – VERSEMENT AU CAMP KENO DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE GESTION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS 2016-2021

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'autoriser la trésorière à émettre le chèque pour les sommes dues au 1^{er} mars 2016 au Camp Kéno

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-095

TRÉSORERIE – ACCEPTATION DES TRAVAUX D'HYDRO-QUÉBEC POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE LIGNE ÉLECTRIQUE DANS LE SECTEUR DES CAMPUS INTERCOMMUNAUTAIRES ET AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'accepter les travaux exécutés par Hydro-Québec pour le déploiement d'une nouvelle ligne électrique dans le secteur des campus intercommunautaires;

D'autoriser la trésorière à émettre un chèque de 1 782 413,26 \$ en faveur d'Hydro-Québec;

Que les crédits soient puisés à même les prévisions budgétaires de l'année 2015 et les contributions reçues des promoteurs pour ce projet.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-096

TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET RÉAMÉNAGEMENT DE CRÉDIT

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires proposés et déposés en annexe au mémoire.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-097

GREFFE – MAINLEVÉE DE DROITS RÉVOCATOIRES – 199, RUE D'AMSTERDAM

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'autoriser le greffier à agir à titre de représentant de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et à signer l'acte de mainlevée totale en faveur de la société 9257-1363 Québec inc. et requérir ainsi de l'officier de la publicité des droits d'effectuer la radiation entière et définitive des inscriptions de tous droits révocatoires consentis en sa faveur et mentionnés dans l'acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Portneuf, sous le numéro 18 956 571.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-098

GREFFE – ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES NO AO-2016-001 POUR LA PRODUCTION ET L'INSTALLATION DE LA SIGNALISATION AU COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour la production et l'installation de la signalisation au Complexe sportif multifonctionnel, appel d'offres no AO-2016-001, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Enseignes PALA, pour un montant total de 25 627,06 \$, incluant les taxes applicables;

Que les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet soient puisés à même le Règlement d'emprunt no REGVSAD-2012-329.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-099

RESSOURCES HUMAINES – PROMOTION AU POSTE DE DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'approuver la promotion de Mme Marie-Joëlle Gosselin au poste de directrice au Service des travaux publics en date du 7 mars 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-100

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UNE TRÉSORIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'embaucher de Mme Josée Larocque en date du 2 mars 2016 au poste de trésorière pour remplacer la trésorière actuelle qui quitte au 30 avril 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MATIÈRES NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE



2016-101

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 215, RUE DE BORDEAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

De reporter la présente séance de consultation publique à la séance ordinaire du 19 avril 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-102

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 3070, RUE DELISLE

CONSIDÉRANT le préjudice lié aux difficultés d'aménager les constructions projetées en raison de l'implantation actuelle du bâtiment principal et des normes applicables quant aux bandes de protection riveraine;

CONSIDÉRANT que l'emplacement de la piscine est à plus de 25 m de la rue;

CONSIDÉRANT que la piscine projetée est implantée au même endroit que la piscine existante à démolir;

CONSIDÉRANT la faible visibilité de la piscine et de la remise projetées en raison de la présence d'arbre et d'arbustes situés en front de celles-ci et en raison de leur emplacement en contrebas de la rue Delisle;

NONOBTANT que le contexte particulier du bâtiment implanté dans ce secteur est le fait de plusieurs propriétés, ce qui induit un risque d'effet d'entraînement associé à des demandes de même nature.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 2 811 580 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, pour rendre réputée conforme l'implantation d'une piscine creusée et d'une remise de 15,6 m² en cour avant à une distance de 10 m (remise) et de 25 m (piscine) de la limite avant du lot sous réserve que l'ensemble des autres dispositions règlementaires soit respecté et sous réserve que la toiture de la remise soit plate, que la hauteur de ce bâtiment n'excède pas 3 m, que le revêtement de celui-ci soit identique au bâtiment principal et qu'un écran végétal soit maintenu en tout temps en cour avant et latérales afin de dissimuler la piscine son bâtiment par rapport à la rue et aux terrains voisins.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-103

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – RÈGLEMENT N^o 2016-474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 480-85 AFIN DE MODIFIER LA CONFIGURATION DE LA ZONE RA/A-82

Une séance de consultation publique est tenue relativement au Règlement n^o 2016-474 afin de modifier le règlement de zonage n^o 480-85 afin de modifier la configuration de la zone RA/A-82.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-104

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – RÈGLEMENT N^o 2016-475 MODIFIANT LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT R.V.Q. 990 AFIN DE MODIFIER L'AIRE D'AFFECTATION « RÉSIDENTIEL-RURAL »

Une séance de consultation publique est tenue relativement au Règlement n^o 2016-475 modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q 990 afin de modifier l'aire d'affectation « Résidentiel-rural ».

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2016-105

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT N^o REGVSAD-2015-467 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 480-85 VISANT À MODIFIER LA NORME QUANT À LA PROPORTION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR POUR LES BÂTIMENTS PRINCIPAUX SITUÉS EN ZONE RA/C-6

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement n^o REGVSAD-2015-467 modifiant le Règlement de zonage n^o 480-85 visant à modifier la norme quant à la proportion des matériaux de revêtement extérieur pour les bâtiment principaux situés en zone RA/C-6



2016-106

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N^o REGVSAD-2015-467 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 480-85 VISANT À MODIFIER LA NORME QUANT À LA PROPORTION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR POUR LES BÂTIMENT PRINCIPAUX SITUÉS EN ZONE RA/C-6

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de Règlement n^o REGVSAD-2015-467 modifiant le Règlement de zonage n^o 480-85 visant à modifier la norme quant à la proportion des matériaux de revêtement extérieur pour les bâtiment principaux situés en zone RA/C-6

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-107

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NO 2016-476 SUR LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

Avis de motion est, par les présentes, donné Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un *Règlement n° 2016-476 sur la division du territoire de la municipalité en district électoraux.*



2016-108

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT N° 2016-478 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN D'AUTORISER UN USAGE TEMPORAIRE D'ABRI D'HIVER DANS LES ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un *Règlement n° 2016-478 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin d'autoriser un usage temporaire d'abri d'hiver dans les zones commerciales et industrielles.*



2016-109

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 2016-478 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN D'AUTORISER UN USAGE TEMPORAIRE D'ABRI D'HIVER DANS LES ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de *Règlement n° 2016-478 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin d'autoriser un usage temporaire d'abri d'hiver dans les zones commerciales et industrielles.*

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-110

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT N° 2016-479 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 482-85 RELATIVEMENT AU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS TEMPORAIRES, À L'USAGE D'UN CONTENEUR OU D'UNE REMORQUE

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un *Règlement n° 2016-479 modifiant le règlement de construction n° 482-85 relativement au revêtement extérieur des bâtiments temporaires, à l'usage d'un conteneur ou d'une remorque*



2016-111

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 2016-474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 480-85 AFIN DE AFIN DE MODIFIER LA CONFIGURATION DE LA ZONE RA/A-82

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de *Règlement n° 2016-474 Modifiant le règlement de zonage n° 480-85 afin de afin de modifier la configuration de la zone RA/A-82.*

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

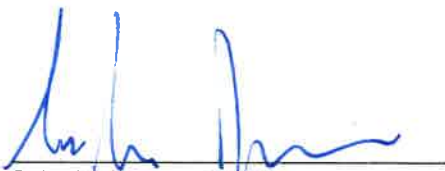


PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 12.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier

